

Plateforme de collecte des besoins de l'AJI

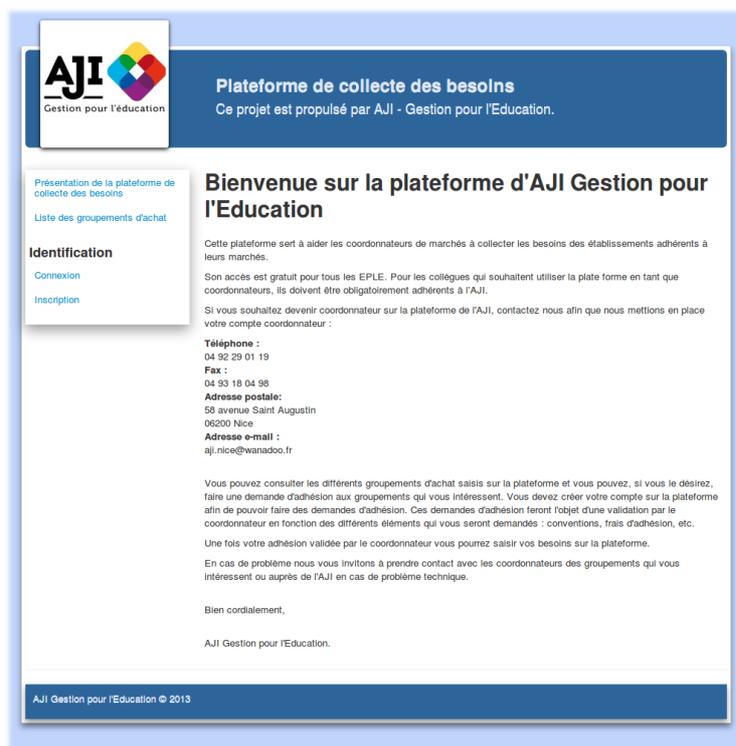
Sommaire

Créer un compte.....	1
Modifier le mot de passe de mon compte	1
Adhérer à un groupement.....	2
Saisir mes besoins.....	2

Pour adhérer à un groupement vous devez créer un compte sur la plateforme de l'AJI.

Il est important de ne pas confondre votre compte adhérent AJI et votre compte sur la plateforme de collecte des besoins.

Les deux comptes sont indépendants et vous ne pouvez pas vous connecter sur le site de l'AJI avec votre compte de la plateforme de collecte des besoins et vice versa.



Adresse de la plateforme : <http://plateforme.aji-france.com>

Créer un compte

Pour créer un compte il suffit d'aller dans le menu « Inscription ». On vous demandera un nom d'utilisateur, une adresse email et un mot de passe à saisir 2 fois.

Une fois l'inscription enregistrée, vous recevrez un email sur lequel vous trouverez un lien pour activer votre compte.

Vous pouvez vous connecter en saisissant votre adresse email dans le champ « Nom d'utilisateur : » si vous ne vous souvenez plus de la syntaxe exacte de votre nom utilisateur.

Une fois connecté, vous devez renseigner votre profil dans le menu « Mon profil ».

Ensuite vous pourrez adhérer à des groupements.

Modifier le mot de passe de mon compte

Vous avez un compte sur la plateforme mais vous n'avez pas le mot de passe. Dans ce cas la procédure vas être différente en fonction des cas suivants :

- J'ai accès à la boîte email associée à mon compte :

Dans ce cas allez dans le menu « Connexion » et cliquez sur le bouton « Mot de passe oublié ». La suite de la procédure est dans le mail que vous recevrez.

- Je n'ai pas accès à la boîte email associée à mon compte :

Je contacte l'AJI – gestion pour l'Education afin de procéder au changement de l'adresse email.

Adhérer à un groupement

Une fois votre compte créé, et que vous êtes identifié, allez sur le groupement qui vous intéresse depuis le menu « Liste des groupements d'achat », affichez-le en cliquant sur « Afficher » et cliquez sur le bouton vert « Adhérer ».

Vous retrouverez la liste des adhésions que vous avez réalisées dans le menu « Mes adhésions » et vous pourrez voir l'état dans lequel se trouve votre adhésion.

Lors de la demande d'adhésion, un email est envoyé au coordonnateur pour l'informer de votre demande. Une fois que votre demande est acceptée, vous recevrez un email pour vous en informer et dans la liste des adhésions vous verrez votre adhésion acceptée.

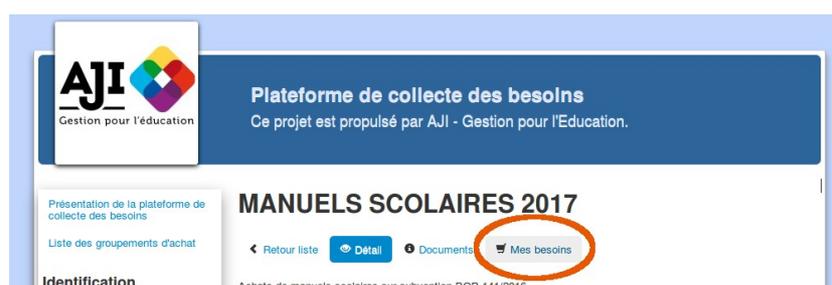
Vous pourrez alors saisir vos besoins.



Saisir mes besoins

Pour saisir vos besoins sur un groupement vous devez préalablement adhérer à un groupement et être accepté.

Une fois que ces conditions sont réunies, retournez sur votre groupement et cliquez sur l'onglet « Mes besoins ».



Il vous faudra pour chaque lot saisir vos besoins puis une fois la saisie terminée et correcte, vous devrez la valider.

Il est important de faire ce travail avant la date limite de saisie des besoins fixée par votre coordonnateur de groupement.

Attention il est important de créer et de valider même les lots pour lesquels vous ne voulez rien.